



## COMMUNIQUE de PRESSE

Ville de Crolles

Janvier 2017



### Crolles labellisée « Ville active et sportive »

**Crolles a reçu le label « Ville Active et Sportive » de la part du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, de la FIFAS (Fédération Française des Industries Sports et Loisirs) et de l'ANDES (Association Nationale des Élus en charge du Sport). Cette distinction récompense la politique sportive menée par la commune ainsi que l'engagement des clubs et des bénévoles pour une pratique sportive ouverte à tous.**

Finaliste du concours l'Équipe de la ville la plus sportive de France en 2014 (catégorie – de 20 000 habitants) et décorée à cette occasion du prix du développement durable pour la qualité de ses infrastructures et le souci d'une pratique ouverte à tous et notamment aux personnes en situation de handicap, **Crolles obtient cette fois le label « Ville active et sportive » pour les années 2017-2018 avec deux lauriers sur quatre possibles.**

Le comité de labellisation, composé d'experts et de représentants d'organisations professionnelles et publiques, a étudié **176 dossiers de candidature reçus pour cette première édition** parrainée par Tony Estanguet (coprésident de la candidature Paris 2024).

L'esprit de ce label est de valoriser les initiatives et actions des communes qui s'engagent et investissent dans **le sport pour tous**. Crolles s'inscrit pleinement dans cette dynamique en proposant une offre d'activités physiques et sportives innovante, de proximité et accessible au plus grand nombre.

La remise officielle des labels « Ville active et sportive » aura lieu le mardi 7 février, à 18 heures, dans le cadre du forum Sportcoll à Montpellier. **Patrick Peyronnard, adjoint chargé des sports et de la vie associative représentera la commune de Crolles**, en présence de Thierry Braillard, secrétaire d'État aux sports, et Thierry Rey, membre du comité de candidature Paris 2024, qui représentera Tony Estanguet.

**Contact presse : Florent DAVID**, responsable service communication – [david.f@ville-crolles.fr](mailto:david.f@ville-crolles.fr)  
– 04 76 08 04 54

## LE SPORT POUR TOUS

**5 675**  
ADHÉRENTS  
dont la moitié a  
- de 18 ans  
et 12% ont  
+ de 60 ans

**53%**  
D'HOMMES  
**47%**  
DE FEMMES

**61%**  
en PRATIQUE LOISIR  
**39%**  
en COMPÉTITION

## DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

**50**  
ESPACES  
SPORTIFS  
dont 12 en  
accès libre

**8**  
AGENTS  
DE LA VILLE  
chargés de l'entretien,  
de la maintenance  
et du gardiennage

## DES CLUBS AU SERVICE DU SPORT

**36**  
CLUBS

**38**  
DISCIPLINES  
représentées  
(dont 17  
olympiques)

**26** SALARIÉS  
dans les associations

## DES AIDES QUI FAVORISENT L'ACCÈS À LA PRATIQUE

**110 000€**  
DE SUBVENTIONS  
DIRECTES  
et + de 500 000 €  
d'aides indirectes  
de la commune

**80 000€**  
D'AIDES AUX  
ACTIVITÉS  
et pour la tarification  
au Quotient Familial

# LE SPORT À CROLLES



## DES ÉVÉNEMENTS TOUTE L'ANNÉE

**35**  
RENDEZ-VOUS  
de portée locale,  
nationale et internationale  
(en plus des rencontres  
de championnats)

## L'ACCESSIBILITÉ, UNE PRIORITÉ

**+1 M€**  
alloués depuis  
2012 à la réflexion et  
la mise en accessibilité  
des équipements

**4**  
CLUBS ou SECTIONS  
HANDISPORT  
(Handy'Namic, Crolles  
Tennis de Table, Acrobad,  
AS CEA/ST)

## LE HAUT NIVEAU AUSSI!

**7**  
SPORTIFS (H/F)  
en équipes  
nationales

**9 100€**  
D'AIDES  
de la commune  
en 2016

